



DECLARATION DE BOYCOTT DU CSA SPIP DE REPLI DU 27 MARS 2025

Monsieur le président,

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la CGT IP ne siègera pas à ce CSA SPIP de repli.

Pire, alors que le décret relatif à la mesure d'ARSE sous conditions suspensives a été publié, l'administration ne se donne même pas la peine de nous le transmettre alors que la note DAP afférente est le seul et unique texte pour avis. Omission ou mépris affiché des textes régissant l'instance (article 88 du décret relatif aux CSA dans les administrations ou les établissements de l'État : *« Communication doit être donnée aux membres titulaires et suppléants de l'instance de toutes pièces et documents nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions au plus tard huit jours avant la date de la séance. »* ?

Quoi qu'il en soit ? il s'agit d'une nouvelle preuve, s'il en fallait, du peu de considération accordée au rôle de cette instance pourtant cruciale pour les professionnels de tous corps qui œuvrent chaque jour dans les SPIP.

Par ailleurs, notre ministre de tutelle s'illustre une nouvelle fois par sa capacité à dérouler avec célérité sa feuille de route mortifère pour la justice mais surtout pour les SPIP et les missions d'insertion et de réinsertion de la pénitentiaire.

Si l'absence de concertation est un domaine dans lequel notre administration excelle, l'absence de communication et de transparence le devient aussi puisque la DAP ne prend aucunement le peine de tenir informés ses agents et leurs représentants des consignes d'application qui transitent visiblement de façon régulière via les directions interrégionales et/ou les directeurs de SPIP.

A un rythme affolant, notre organisation syndicale est sollicitée par des collègues bien désarmés quant aux directives relatives à la communication sans limite d'informations aux préfetures, à des titres de séjour dégradés sans

somation, à des suspensions et annulations d'activités... Tout ça dans des établissements et des milieux ouverts au bord de l'implosion, sans une once de réflexion engagée de votre part ni de défense affirmée des missions et de l'engagement de vos services.

Et ce n'est pas la présentation du budget 2025 qui viendra rassurer quant à votre capacité à exiger des moyens à la hauteur de tous vos services et pas seulement des établissements et à garantir l'intégralité des missions de votre administration et pas uniquement la garde (pour ne pas dire le sécuritaire).

Dans les établissements qui serviront à la réhabilitation des QHS, les CPIP apprennent, à la faveur d'un déjeuner entre le garde des Sceaux et les organisations professionnelles des personnels de surveillance, qu'ils ne pourront plus recevoir les personnes détenues seuls en entretien. Pour quelles raisons ? Selon quelles modalités ? A quel moment ont-ils été consultés ? A quel moment l'exercice même de nos missions et l'éthique de nos métiers sont-ils pris en compte et respectés ? Devons-nous y voir le signe d'une impréparation totale au-delà des effets d'annonce ?

Des états généraux de l'insertion et de la probation doivent s'ouvrir dans quelques semaines mais là encore, la stratégie c'est le mutisme. On nous dit dans l'oreillette qu'une lettre de mission serait à la signature et qu'un rapport issu des consultations dans le cadre de la mission « exécution des peines » serait cette semaine remis au garde des Sceaux pour servir de base aux états généraux. Le sujet n'ayant malheureusement JAMAIS été mis à l'ordre du jour du CSA SPIP, nous devons cette fois encore aller à la pêche aux informations.

C'est donc visiblement trop demander de pouvoir être informés -à défaut d'être consultés- sur des sujets qui auront des conséquences majeures tant pour les personnels que pour les personnes accompagnées et, plus globalement, sur les fonctions attachées à notre administration. Devons-nous nous étonner que sur ce point, pourtant crucial pour l'avenir de nos services, de nos missions et de nos métiers, aucun temps d'échange préalable avec les OS n'ait été prévu ? Devons-nous nous alarmer des positions portées par vos différents services ?

A cela s'ajoute la complicité de l'administration dans la diffusion de l'idée que la prison (parce que c'est cette seule facette qui est un outil de propagande efficace) doit servir les intérêts de celles et ceux qui n'ont d'autres objectifs que de créer les conditions favorables à la réalisation de leurs divinations pour

2027 : une opinion publique polarisée, la précarisation de certains boucs-émisaires, le repli sur soi, l'abandon des valeurs de solidarité et d'assistance. Ici, pire que le silence, c'est votre empressement à exécuter, sans réserve, la moindre des déclarations du garde des Sceaux qui nous atterre. La loyauté ne doit pas servir d'excuse à agir sans discernement.

Dans ce contexte où l'état et l'avenir de nos métiers ne nous ont jamais autant inquiétés, nous aurions attendu de vous, monsieur le président, que vous ayez le courage de défendre tout ce qui compose votre administration, que nous ne choisissiez ni vos interlocuteurs ni ce qui mérite vos diligences.

Monsieur le président, il ne suffisait pas d'affirmer que l'administration pénitentiaire marche sur deux jambes pour en faire une réalité. Vos paroles et vos actes, tout comme vos silences et vos inactions vous engagent et force est de constater que votre engagement se fait au détriment des SPIP, de leurs agents mais aussi de nos publics. Il est donc de notre responsabilité, à défaut de la vôtre, de venir en protection de toute l'essence des métiers qui composent la moitié de l'administration pénitentiaire.

L'ersatz de dialogue que vous proposez pour ce CSA SPIP ne mérite pas que nous y perdions du temps qui sera utilement utilisé ailleurs et à meilleur escient pour défendre ce qui peut l'être de notre ministère, de l'administration pénitentiaire, ses personnels, ses valeurs.

Montreuil, le 27 mars 2025